

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 31, rue Léon Metz à Esch-sur-Alzette se caractérise comme suit :

Le Centre Albert Schweitzer est un immeuble d'habitation / d'appartements (GEN/TYP), qui se trouve dans la Cité Albert Schweitzer au nord du centre-ville, au lieu « op der Léier ». Il s'agit d'un quartier instauré par la ville d'Esch, l'ARBED et l'Etat et abrite divers bâtiments d'habitation pour personnes âgées tels que la maison de retraite, la fondation Muller-Tesch (à l'origine un foyer pour veuves d'ouvriers de l'ARBED) ainsi que des maisons et logements pour couples âgés et pensionnés. Le Centre Albert Schweitzer a été le dernier élément de ce projet à son époque de construction (SOC/LHU).¹

L'immeuble a été érigé pendant la deuxième moitié des années 1970² selon les plans de Carlo Kerg³ et devait abriter 29 logements indépendants pour deux personnes et diverses salles communes, de même que le lieu de rencontre pour personnes âgées appelé « Porte Ouverte ». Un club senior fonctionne encore de nos jours sous le nom de « Mosaïque » dans ces locaux (SCO/OAT).

Vu que le terrain était long et étroit, le bâtiment a dû s'adapter à cette donnée. Il en résulte un immeuble long d'environ 85 mètres et large d'environ 11 mètres. Afin que l'immeuble s'insère dans le tissu urbain existant de l'époque, les deux extrémités sont plus basses que la partie centrale. Ainsi, le bâtiment est en quelque sorte en forme de triangle, élevé de trois niveaux aux extrémités (ouest et est) et élevé en dégradé jusqu'à cinq niveaux dans la partie centrale. Le tout est posé sur un niveau de cave, qui est visible que sur la façade septentrionale (LHU/RAR).

L'immeuble est caractéristique pour les années 1970 où l'architecture regorgea d'idées, de courants divers utilisant tous types de façades.⁴ L'envergure du bâtiment, la diversité des matériaux et des formes ou même encore l'extrémisme de la conception s'alignent aux tendances internationales de l'époque cependant rares au Luxembourg (PDR/RAR).

Les deux façades principales sont les deux longs côtés, orientées nord et sud. Ces deux faces diffèrent complètement par leur conception. Ainsi, la façade septentrionale est dédiée à l'accès et la distribution et la façade méridionale est dédiée à l'habitation. En effet, tous les appartements ont soit une terrasse au rez-de-chaussée soit un balcon sur les étages et peuvent ainsi profiter pleinement du jardin et de la lumière.

¹ André Toussaint, "Cité Albert Schweitzer" in Esch ein Viertel für ältere Einwohner in : Luxemburger Wort, 8 juillet 1978.

² "In Esch-Alzette entstehen neue Rentnerwohnungen in : Luxemburger Wort, 9 novembre 1974.

³ Denis Scuto et al., Guide historique et architectural Esch-sur-Alzette, C2DH & copybarabooks, 2020, p. 377-378.

⁴ Jean Leyder, Isabelle Yegles-Becker, Patrick Gillen, Centenaire - Administration des bâtiments publics Luxembourg, Ministère du développement durable et des infrastructures - Administration des bâtiments publics, 2010, p.102.

La façade septentrionale est dominée par les longs couloirs courants à chaque étage devant les entrées des appartements, comme une sorte d'arcades (« Laubengänge ») couvertes. Les couloirs sont illuminés par des fenêtres en bande avec des châssis métalliques assez fins (AUT). Le fait que ces bandes soient inclinées confère à la façade un aspect particulièrement intéressant. En général, cette élévation de l'immeuble est rythmée par l'horizontalité des ouvertures des couloirs, interrompue par la verticalité des cages d'escalier (et par le point culminant de l'immeuble) (PDR).

La façade méridionale est marquée par les terrasses et surtout les balcons. Ces derniers se distinguent par des bacs à fleurs en béton et des structures métalliques avec protections solaires intégrées (AUT). Les éléments en bétons plus grossiers et les éléments métalliques plus filigranes proposent un contraste de formes, lignes et matériaux très vibrant (PDR).

Toutes les parois extérieures sont recouvertes par des plaques en fibrociment de couleur brune et de petit format, ajoutant ainsi de la texture et du mouvement supplémentaires au jeu des lignes et des matériaux.

D'une certaine manière le bâtiment fait penser à un bateau. Ceci, non seulement la forme générale triangulaire de l'immeuble, mais aussi le côté occidental avec ses balcons pointus rappelant la proue d'un bateau. Les grandes ventilations rondes, les toiles d'ombrage avec leurs structures et cordes rappellent en outre des voiles.⁵

L'immeuble a gardé la majorité de sa structure bâtie et beaucoup d'éléments d'origine (AUT/PDR), aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Bien évidemment certains éléments ont été réparés ou remplacés au cours des cinquante dernières années, mais en général la substance historique est bien conservée. Tandis qu'à l'extérieur les éléments structurels et de parement sont toujours en place, l'intérieur présente dans les espaces communs les éléments authentiques suivants : des cages d'escalier avec marches en granit et garde-corps en tubulaires, des revêtements de sol en carrelage terre cuite ou encore des portes d'entrées aux appartements (AUT/PDR). Les différents appartements ne présentant pas tous le même degré d'authenticité, mais la majorité de leurs revêtements des sols (carrelages), portes intérieures et meubles encastrés (contreplaqué foncé) et châssis de fenêtres (bois foncé) sont encore en place et tout à fait typiques pour cette période de construction (AUT/PDR).

L'immeuble est exceptionnel et rare non seulement pour son ampleur mais aussi pour sa conception architecturale. En effet, le bâtiment vit des jeux de lignes et de formes de même que des jeux de matériaux et de couleurs. Ainsi, d'un point de vue historique, architectural, social et urbanistique l'immeuble présente un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), rareté (RAR), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), œuvre architecturale, artistique ou technique (OAT), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

⁵ Demande de protection nationale introduite auprès du Ministère de la Culture, datée au 10 juillet 2023.

La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 31, rue Léon Metz à Esch-sur-Alzette (no cadastral 3074/19603). 12 voix pour un classement et 1 abstention. Lors des travaux de modernisation prévus, une attention particulière est à attribuer aux choix et à l'exécution des matériaux mais également aux petits jardins privés.

Présent(e)s : Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Schuman, Gilles Genot, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Laure Simon-Becker, Marc Schoellen, Michèle Majerus, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 24 avril 2024